



PIECE 3.1 : REGLEMENT GRAPHIQUE

COMMUNE DE AUJOLS

ECHELLE 1/5000e

Prescription 20 septembre 2017
Débat sur le PADD 22 avril 2021
Arrêt 25 septembre 2023
Enquête publique du 25 mars au 30 avril 2024
Approbation 27 novembre 2024

CAIRN TERRITOIRES relief rural concept ELLIN SIG



Zones
Unités des zones
Uz : zone urbaine correspondant aux centres-bourgs, centres anciens des villages et hameaux anciens denses
Ub : zone urbaine correspondant aux faubourgs des villes, quartiers, et mas de villages, hameaux anciens plutôt lâches
Ubt : zone urbaine correspondant à la bastide de Bouscaguet
Urc : zone urbaine correspondant aux quartiers récents des villes et villages, secteurs résidentiels pavillonnaires
Usp : zone urbaine dédiée aux équipements publics
Ua : zone urbaine correspondant aux hameaux anciens à protéger en raison d'une forte valeur patrimoniale
Us : zone urbaine correspondant aux secteurs à vocation d'activités, de commerces et de services
Auz : zone à urbaniser en continuité des centres-bourgs, des centres anciens des villages et des hameaux anciens denses
Auh : zone à urbaniser en continuité des hauzbourg des villes, quartiers et mas de villages et des hameaux anciens plutôt lâches
Auc : zone à urbaniser en continuité des hameaux et des villages ou des réseaux
Aua : zone à urbaniser en vocation d'activités, de commerces et de services
Zau : zone à urbaniser ferme
A : zone agricole
Ap : zone agricole à forte valeur paysagère, patrimoniale ou écologique
Ast : secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECA) à dominante agricole
N : zone naturelle ou forestière
Ni : zone naturelle ou forestière à vocation de loisirs
Nca : carrière
Np : zone naturelle ou forestière à forte valeur paysagère, patrimoniale ou écologique
Nst : secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECA) à dominante naturelle ou forestière
Npv : zone naturelle ou forestière autorisant le photovoltaïque au sol

Prescriptions
Bâtiment susceptible de changer de destination en Zone A ou N
Élement à préserver pour raison écologique
Paysage et éléments de paysages ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural et écologique
Liaison commerciale protégée
Liaison commerciale protégé - façade ancien commerce
Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
Hais à préserver pour raisons écologiques
Murets à préserver pour raisons écologiques
Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECA) en zone A ou N
Emplacement réservé
Espace boisé classé
Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
Zone de sensibilité paysagère
Zones humides à protéger

Risque inondation
Environs des PRRI : risque d'inondation
Risque d'inondation connu, hors zoneage PRRI
Cadastre
Bâtiement
Parcelle
Subdivision fiscale
Limites communales

0 200 400 m

